

Aperam annonce son calendrier de paiement de dividende pour 2016

Luxembourg, 10 février 2016 - Aperam annonce son calendrier détaillé de paiement de dividende pour 2016. Comme annoncé le 5 novembre 2015, Aperam a déclaré sa politique financière pour maximiser la croissance à long terme et la durabilité de la Société ainsi que la création de valeur pour ses actionnaires tout en maintenant un bilan solide. Sujet à approbation par l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires en 2016, Aperam rétablit un dividende de base de 1,25 dollar US par action qui est prévu d'augmenter progressivement au fil du temps vu que la Société continue d'améliorer durablement sa rentabilité en profitant de ses actions stratégiques. La Société envisage un ratio « Dette Nette/EBITDA » < 1.0 (au travers du cycle). Dans le cas (improbable) où le ratio « Dette Nette/EBITDA » > 1.0, la Société suspendra le paiement du dividende. Le dividende sera payé en quatre versements trimestriels identiques de 0,3125 dollars US (brut) par action.

Les paiements de dividende interviendraient sur une base trimestrielle en 2016 le 30 mars 2016, le 14 juin 2016, le 12 septembre 2016 et le 12 décembre 2016, en prenant en considération que le premier dividende trimestriel, payable le 30 mars, serait un dividende intérimaire.

Les dividendes sont annoncés en dollars US. Ils sont payés en dollars des Etats-Unis pour les actions échangées aux Etats-Unis sur le marché de gré à gré sous forme de New York registry shares et payés en euros pour les actions cotées aux bourses européennes (Pays-Bas, France, Luxembourg). Les dividendes à payer en euros sont convertis de dollars US en euros sur la base du taux de change de la Banque centrale européenne suivant la date mentionnée dans la table ci-dessous.

A Luxembourg un impôt sur le dividende de 15% est appliqué aux montants de dividende bruts.

Tableau: Calendrier détaillé de dividende pour 2016

	1er trimestre (intérimaire)	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Date d'annonce	7 mars 2016	17 mai 2016	16 août 2016	15 novembre 2016
Date de négoce coupon détaché	10 mars 2016	20 mai 2016	19 août 2016	18 novembre 2016
Date d'enregistrement	11 mars 2016	23 mai 2016	22 août 2016	21 novembre 2016
Date de paiement	30 mars 2016	14 juin 2016	12 septembre 2016	12 décembre 2016
Taux de change	9 mars 2016	19 mai 2016	18 août 2016	17 décembre 2016

En vue de bénéficier de l'exemption de la retenue à la source sur dividende, un "Informative Memorandum" décrivant la procédure afin d'obtenir l'exemption de la retenue à la source sur dividende est disponible sous www.aperam.com, Investors & shareholders, Dividends.

A propos d'Aperam

Aperam est un acteur mondial du secteur de l'acier inoxydable, de l'acier électrique et des aciers spéciaux qui exerce des activités dans plus de 40 pays. La Société est structurée en trois segments: Acier Inoxydable et Aciers Electriques, Services et Solutions et Alliages et Aciers Spéciaux.

Aperam a une capacité de production de 2,5 millions de tonnes d'acier inoxydable plat en Europe et au Brésil et est un leader dans des créneaux à forte valeur ajoutée comme les alliages et les aciers spéciaux. Aperam possède par ailleurs un réseau de distribution, de traitement et de services hautement intégré ainsi que des capacités inégalées pour produire de l'acier inoxydable et des aciers spéciaux à partir de biomasse à faible coût (charbon de bois). Son réseau industriel est concentré dans six usines principales situées au Brésil, en Belgique et en France.

En 2015, Aperam a réalisé un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de dollars US et des expéditions d'acier de 1,89 million de tonnes. Pour de plus amples informations merci de se référer au site web : www.aperam.com.

Contact

Corporate Communications / Laurent Beauloye: +352 27 36 27 27
Relations Investisseurs / Romain Grandsart : +352 27 36 27 36